

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2014

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, mardi ,le 20 mai 2012 à 21 heures.

Sont présents: Messieurs les conseillers Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron, Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La directrice générale & secrétaire-trésorière ,madame Christiane Berger est aussi présente .

Est absente : Madame Julie D'Astous

RÉSOLUTION 108-2014 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Pascal D,Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 21h00. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 109-2014 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu que l'avis de convocation est accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION 110-2014 PANCARTE DE BIENVENUE

ATTENDU QUE : la pancarte de bienvenue installée à la limite de St-Eugène et St-Mathieu appartient à la municipalité même si le logo de la MRC de Rimouski y apparait;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement de payer le coût du matériel pour effectuer la réparation et la réinstallation sera faite par la municipalité.

RÉSOLUTION 111-2014 RÉPARATION DE LA RÉTROCAVEUSE

ATTENDU QU' : un bris majeur est survenu sur la rétrocaveuse;

ATTENDU QUE :l'utilité de cette machine est importante pour creuser les fossés, la mise en terre des morts, la collecte des gros rebuts, le transport de gravier, le chargement du camion pour l'abrasif en hiver et tous les travaux en régie interne pour les égouts sanitaires;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu unanimement de payer la facture de réparation au montant de 2,156\$ excluant les taxes.

RÉSOLUTION 112-2014 PROJET DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE : Développement économique Canada propose une initiative d'investissement local visant à appuyer la remise en état, l'amélioration et l'agrandissement des salles communautaires existantes;

ATTENDU QUE : les municipalités de moins de 2,000 habitants font partie de la clientèle admissible à cette initiative;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Fernand Caron appuyé de monsieur Stéphane Berger et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, madame Christiane Berger à présenter une demande d'aide financière auprès du volet Initiative d'investissement local de Développement économique Canada (DEC) et par ailleurs, que cette dernière soit autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande pour le projet de rénovation extérieure de la salle communautaire située au 15, rue du Campagnard à Saint-Eugène-de-Ladrière.

RÉSOLUTION 113-2014 APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST-EUGÈNE AUPRÈS DU FONDS AGRIESPIT DE FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

ATTENDU QUE : la corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière lance un projet de réfection complète de la patinoire extérieure;

ATTENDU QUE : le fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada a pour but de soutenir financièrement les projets d'immobilisations communautaires des milieux ruraux tels que les infrastructures de loisirs;

EN CONSÉQUENCE, IL est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière appuie la demande d'aide financière de la Corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière auprès du Fonds AgriEsprit de FAC en regard du projet de réfection de la patinoire extérieure.

RÉSOLUTION 114-2012 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin , appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité à 23 h.05

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon maire

Christiane Berger
Dir.gén & sec/trésorière